

RIORGES

le journal
d'informations
de la Ville de Riorges

MAGAZINE



QUAND TOUT S'ÉCLAIRE

P. 11

P.4 RETOUR EN IMAGES

P.6 ÇA S'EST PASSÉ

L'école du Pontet inaugurée

P.7 C'EST D'ACTU

Nouveaux Riorgeois ? Signalez-vous !

P.10 ENVIRONNEMENT

Objectif zéro-phyto

P. 11



DOSSIER

TOUT SAVOIR SUR
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

P.15 ÉCONOMIE

Les nouvelles entreprises

P.16 RENCONTRES

La gymnastique, c'est fantastique

P.17 CULTURE

À ne pas manquer aux Mardi(s) du Grand Marais

P.18 ÉTAT CIVIL

P.19 AGENDA

RIORGES MAGAZINE

Édité par la Ville de Riorges

POUR NOUS CONTACTER :

Service communication

04 77 23 62 76

service.communication@riorges.fr

VILLE DE RIORGES HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez Rédaction Anthony Sion

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

Photographies et illustrations Service Communication

“ CES ACTIONS QUI NOUS PERMETTRONT D’ASSURER UN AVENIR PLUS PROMETTEUR AUX PROCHAINES GÉNÉRATIONS. ”



Le jardin pédagogique mis à disposition du centre social a été inauguré le 29 septembre.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

Préserver l'avenir de nos enfants en sauvegardant la planète est aujourd'hui une évidence. Cela relève de la responsabilité collective et individuelle. Bien que tous les pays, tous les responsables politiques n'aient pas la même exigence, il n'en demeure pas moins que c'est une nécessité absolue. Economiser l'énergie, respecter notre environnement, maîtriser notre consommation d'eau, richesse naturelle inestimable, sont une obligation.

Notre engagement, nos actions à l'échelle locale, individuelle, peuvent paraître insignifiants. Pourtant ce sont bien toutes ces actions cumulées, ces prises de conscience, qui nous permettront d'assurer un avenir plus prometteur pour les prochaines générations.

Concernant l'entretien des parcs, espaces verts, squares, placettes ou autres lieux publics, les collectivités locales ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les élus et services municipaux de la commune de Riorges avaient déjà bien anticipé cette nouvelle réglementation et cette date butoir, en combinant des nouvelles techniques, permettant ainsi un entretien plus facile tout en apportant la même qualité visuelle. Un chiffre est révélateur de la politique environnementale suivie depuis de nombreuses années par la ville de Riorges : en 2006, nous achetions 600 litres de désherbants et en 2016 seulement 150 litres. Il faudra encore faire mieux, tout en continuant la recomposition de certains sites ou en appréhendant leur entretien en fonction de leur utilisation.

L'éclairage public est aussi en pleine mutation. Nous avons l'obligation de remplacer l'ensemble des ballons fluorescents qui éclairent peu, consomment beaucoup et dont les lampes ne sont plus commercialisées. Alain Astier, adjoint à la voirie, a travaillé avec les services municipaux et le SIEL (syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) afin de définir une nouvelle politique d'éclairage public. Ce sont en 2 ans plus de 320 000 € qui seront dépensés pour sa modernisation par un éclairage LED plus efficace et beaucoup moins énergivore. De plus en plus de communes rurales font le choix de ne plus éclairer la nuit. Ce n'est pas (pour l'instant) le choix de la ville de Riorges mais nous nous efforçons d'avoir un éclairage adapté à l'importance des voies, du trafic en sachant que celui-ci est diminué la nuit de 50 %.

Si l'équipe municipale a le souci permanent d'offrir aux Riorgéois une qualité de vie appréciée et attractive, tout citoyen doit faire preuve de civisme afin de respecter chacun mais aussi la planète. Je pense notamment aux vitesses excessives, aux stationnements sur les trottoirs et bandes cyclables, aux nuisances sonores, aux déjections canines, aux déchets jetés dans la rue...

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 20 OCTOBRE
À 20H30



1 905 élèves ont fait leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre au sein des quatre groupes scolaires riorgeois. **2** Les clubs sportifs du centre Léo Lagrange organisaient **une journée porte ouverte le 3 septembre**. Une première édition couronnée de succès ! **3** Les Glossy Sisters ont réalisé un superbe tour de chant le 23 septembre à Riorges centre pour l'apéro-concert de rentrée ! Vous les avez manquées ou souhaitez les revoir ? **Rendez-vous le 8 novembre aux Mardi(s) du Grand Marais !**





4

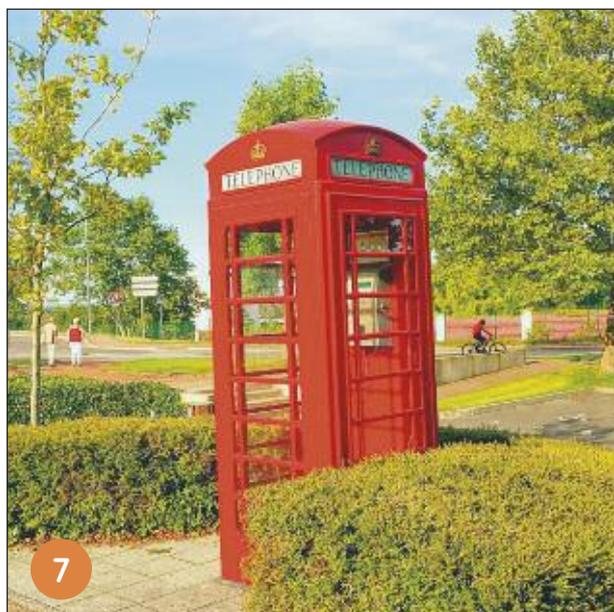


5

4 Le jardin pédagogique créé par les services municipaux aux abords du centre social a été inauguré le 29 septembre en présence des futurs jardiniers, impatients d'exercer leur main verte ! **5** C'est le duo Tessia qui a fait chanter les aînés le 22 septembre, à l'occasion du spectacle qui leur est offert tous les ans par la municipalité. **6** La nouvelle salle multiactivité « Le Carré » a été inaugurée le 1^{er} octobre avec ses utilisateurs. Elle prend place dans l'ancien dojo et accueillera notamment des cours de danse, de yoga... **7** La cabine téléphonique riorgoise voyage sur le réseau social Instagram !



6



7



ÉVÈNEMENT

L'ÉCOLE DU PONTET INAUGURÉE LE 10 SEPTEMBRE

LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE,
L'ÉCOLE DU PONTET A ÉTÉ INAUGURÉE !
D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉNOVATION
Y ONT ÉTÉ MENÉS DURANT
LA PRÉCÉDENTE ANNÉE SCOLAIRE.

L'inauguration se tenait le samedi matin, avec les élèves de l'école, en présence notamment de l'Inspecteur d'Académie, du député et du sous-préfet. Au programme : visite des locaux, chant des élèves, lâcher de ballons et enfouissement d'une capsule temporelle... à ouvrir dans 20 ans ! L'après-midi, l'école ouvrait ses portes au public.

UNE ÉCOLE ENTIÈREMENT RÉNOVÉE

Depuis janvier 2016, les travaux de rénovation de l'école du Pontet ont été menés dans les bâtiments. Durant le chantier, les élèves ont suivi les cours dans des bâtiments modulaires. Lors de la mise en place du projet, la directrice et les enseignantes avaient été associées afin de donner leurs avis.

L'espace a été réaménagé, permettant d'obtenir des salles de classe plus spacieuses.

Les travaux ont permis de renforcer l'étanchéité, l'isolation, de traiter le chauffage par gestion à distance et d'améliorer l'accessibilité des bâtiments.

Le coût des travaux s'élève à 450 000 €.



**BRIGITTE
MACAUDIÈRE**
Conseillère
municipale
et membre
de la commission
Vie scolaire
et Citoyenneté

C'est une très belle école qui est mise à disposition des enfants, de l'équipe enseignante et des agents municipaux. Les salles de classes sont grandes, confortables et bien isolées. Tous ont pu débiter l'année dans d'excellentes conditions !

• A VOTÉ !

Les élèves de CM1 et CM2 des quatre écoles riorgeoises ont voté le 14 octobre afin d'élire les enfants qui les représenteront au sein du premier conseil municipal enfants de la Ville de Riorges.

→ Découvrez les jeunes élus dans le dossier spécial du prochain Riorges magazine !

AÎNÉS

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité aux habitants de la commune âgés de plus de 73 ans aura lieu le samedi 17 décembre au gymnase Galliéni. Animation musicale et danse seront au programme de ce temps fort. Le service sera comme toujours assuré avec le sourire par le Comité des fêtes.



Plus de 400 aînés étaient présents en 2015.

PLUSIEURS CRÉNEAUX POUR S'INSCRIRE :

- **Maison de quartier du Pontet :**
les mardis 15 et 29 novembre de 13h30 à 15h.
- **Maison de quartier Chantoiseau aux Canaux :**
les mercredis 16 et 30 novembre de 9h à 10h30.
- **Au foyer Pierre Laroque :**
du jeudi 17 au mercredi 30 novembre
du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces plages horaires !

DISTRIBUTION DE BOÎTES DE CHOCOLATS

La municipalité offre une boîte de chocolats aux Riorgeois de 80 ans et plus. Elle en assurera la distribution le dimanche 18 décembre entre 9h et 12h, en collaboration avec le Comité des fêtes. Les dates, heures et lieux d'inscription pour en bénéficier sont identiques à ceux du repas de Noël.

*Les inscriptions ne sont pas automatiques d'une année sur l'autre !
Pièces à fournir pour chaque inscription : pièce d'identité, justificatif de domicile sur la commune.*

→ Plus d'informations auprès du foyer Pierre Laroque au 04 77 71 26 52.

SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHERCHEURS D'EMPLOI

L'ASSOCIATION *SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE* EST BASÉE SUR LE PRINCIPE QUE CHACUN PEUT AGIR CONCRÈTEMENT CONTRE LE CHÔMAGE. SES BÉNÉVOLES ACCOMPAGNENT ET SOUTIENNENT TOUT CHERCHEUR D'EMPLOI QUI LE SOUHAITE.

Un chercheur d'emploi qui sollicite *Solidarités nouvelles face au chômage* est accompagné par deux bénévoles, qui l'aident dans la méthodologie mais qui lui apportent aussi un soutien moral. En France, chaque année, 2 200 bénévoles de l'association suivent 3 500 chercheurs d'emploi. L'association collecte aussi des dons permettant de financer des emplois solidaires dans les structures partenaires. À Roanne, ils sont 16 bénévoles, actifs ou retraités. Constituant le groupe de solidarité de base, ils ont ainsi aidé près de 280 personnes depuis 2007. Aucun requis

de qualification ou de durée de recherche d'emploi ne sont exigés pour bénéficier de l'aide de l'association, c'est entièrement gratuit. Par ailleurs, l'association recherche des accompagnateurs, si vous êtes intéressés par cette expérience humaine, contactez l'antenne roannaise !

→ Solidarités nouvelles face au chômage
Maison de la Paix
18 rue de Cadore à Roanne
07 86 24 58 57
grouperoanne@snc.asso.fr

en bref...

>> DÉNOMINATION DE LA RUE DU PROFESSEUR RENÉ LERICHE

La section LICRA* de Roanne a demandé au Maire de Riorges de débaptiser la rue du Professeur René Leriche, eu égard à son rôle dans l'exclusion des médecins juifs durant la 2^{de} Guerre Mondiale. Avant tout engagement dans une telle procédure, la municipalité de Riorges a sollicité l'avis de la LICRA nationale, dont la commission « Mémoire, Histoire, Droits de l'Homme » étudie actuellement la demande.

*Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme

MARCHÉ D'HALLOWEEN

FAIS-MOI PEUR !

LE MARCHÉ D'HALLOWEEN SERA DE RETOUR LE MERCREDI 26 OCTOBRE À RIORGES CENTRE ! DES ANIMATIONS GRATUITES ATTENDENT LES ENFANTS, LE TEMPS D'UNE MATINÉE.



C'est désormais le rendez-vous des enfants, chaque année, le marché du mercredi matin revêt de surprenants atours... Chapeaux de sorcières, citrouilles grimaçantes et bonbons en tous genres envahissent Riorges centre !

De nombreuses animations gratuites sont proposées à tous les enfants. Ils pourront sculpter leur propre citrouille d'Halloween, tester différents jeux en bois et bien sûr, déguster toutes sortes de sucreries. Déguisement terrifiant recommandé !

→ Mercredi 26 octobre, de 9h à 12h, Riorges centre. Gratuit. Plus d'info : 04 77 23 62 54

Et pour se faire encore plus peur...

Le Sou des écoles organise sa fête d'Halloween le samedi 22 octobre de 14h à 18h, salle du Grand Marais. Entrée : 2€ par enfant.

BON ANNIVERSAIRE !

LA NUIT DES SCRIBOUILLARDS

L'association Scribouille réunit des passionnés de lecture et d'écriture. Chaque mois, ils font vivre des ateliers d'écriture, échangent sur leurs derniers coups de cœur... Et cela dure depuis 20 ans ! Pour fêter cet anniversaire comme il se doit, les Scribouillards investissent le centre social pour une nuit, le vendredi 18 novembre. Pour écrire et lire des textes, pour déclamer la poésie... Il y aura aussi des musiciens et peut-être que poésies et musiques se rencontreront. Mais aussi au programme : des essais de théâtre spontané, des massages sonores, des ateliers d'écriture, des débats mouvants ou encore un grand lâcher de haïkus. Joignez-vous à cette grande fête d'anniversaire !

→ Vendredi 18 novembre, de 19h à 2h du matin, centre social. Entrée libre. 04 77 65 87 95 / 04 77 72 84 80

*en bref...***>> LA MAIRIE SERA FERMÉE
LE LUNDI 31 OCTOBRE**

Seule une permanence pour l'État civil sera assurée de 9h à 12h. Les demandes de passeports ne pourront pas être enregistrées ce jour-là.

**>> ÉLECTIONS : INSCRIVEZ-VOUS
AVANT LE 31 DÉCEMBRE**

L'année 2017 sera celle des élections présidentielles et législatives. Pour participer au scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales, et ce, avant le 31 décembre 2016. Sont concernés les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans, les personnes ayant déménagé au cours de l'année, qu'elles aient changé de commune ou non et les personnes venant d'acquérir la nationalité française.

Inscriptions en mairie auprès du service Elections. Plus d'info au 04 77 23 60 90.

**>> « DES AIGUILLES ET DES FILS »,
LE SALON DU LOISIR CRÉATIF**

Le club Méli-Mélo Patchwork vous invite à son salon : patchwork, fil, laine, aiguille, broderie, rubans, boutons... Vous retrouverez plus d'une vingtaine d'exposants, habitués ou nouveaux venus dans cette quatrième édition. Des ateliers vous permettront de vous initier.

Samedi 30 octobre de 10h à 19h
et dimanche 31 octobre de 10h à 18h,
salle du Grand Marais
Entrée libre - 06 71 95 08 95

**>> (RE)CHAUSSEZ VOS BASKETS
LE 6 NOVEMBRE**

Initialement prévue le 24 juin, la course des 10 km de Riorges, organisée par l'ORMA, a dû être annulée à la dernière minute en raison d'un orage violent. La course a été reportée au dimanche 6 novembre à 9h30, au départ de Riorges centre. Des courses jeunes seront organisées à 11h. Plus d'info : 04 77 71 18 78 / 06 37 81 50 66 www.orma-riorges.fr

>> OCTOBRE ROSE !

Le mois d'octobre est le mois de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Le moment de rappeler qu'à partir de 50 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans. C'est important lorsqu'on sait que détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10 ! Plus d'info : www.cancerdusein.org

En janvier dernier, Alain Chaudagne et Gilles Convert remettaient la somme de 8 372,11 € à l'AFM Téléthon.



TÉLÉTHON

L'HEURE EST À LA MOBILISATION !

CHAQUE MOIS DE DÉCEMBRE, LES ASSOCIATIONS ET LA POPULATION SE MOBILISENT AUX CÔTÉS DE LA VILLE DE RIORGES POUR LE TÉLÉTHON. RENDEZ-VOUS LES 2 ET 3 DÉCEMBRE POUR UN NOUVEAU WEEK-END DE SOLIDARITÉ !

8 372,11€ ont été récoltés en 2015 à Riorges ! Une belle somme qui a pu être réunie grâce à l'implication de toute la population. Et si on faisait encore mieux en 2016 ? Le rendez-vous est pris le vendredi 2 et le samedi 3 décembre.

LOTO ET VILLAGE SOLIDAIRE

Le coup d'envoi de cette édition sera donné le vendredi à 20h avec le loto, salle du Grand Marais. Rassemblant chaque année près de 400 joueurs, il est organisé par le Comité des fêtes, épaulé par d'autres associations.

Le samedi, le village solidaire s'installera à Riorges centre. Le petit-déjeuner sera servi au foyer Pierre Laroque. Un lâcher de ballons, organisé par la crèche Les Ptits Mikeys ravira les enfants. L'association Scribouille proposera des déclamations et des ateliers d'écriture, les cyclotouristes du Roannais organiseront des randos-vélos. Des stands de boissons et de petite restauration seront prévus. Et il y aura encore bien d'autres surprises !

→ **Vendredi 2 décembre, 20h, salle du Grand Marais**
Samedi 3 décembre, à partir de 8h30,
 place de la République à Riorges centre.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

NOUVEAU RIORGEAIS ? BIENVENUE CHEZ VOUS !

VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ À RIORGES DEPUIS NOVEMBRE 2015 ? L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS INVITE À LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS ET VOUS AIDE À MIEUX ORGANISER VOTRE ARRIVÉE.

Ils arrivent de l'autre bout de la France ou des communes environnantes : chaque année, les nouveaux Riorgéais sont conviés à une réception d'accueil. Au programme : découverte des différents quartiers, des équipements, des services... C'est l'occasion de mieux connaître la ville et ses élus mais aussi de rencontrer d'autres habitants ! Cette réception se tiendra le vendredi 4 novembre à 18h, en mairie. Si vous êtes arrivé à Riorges depuis novembre 2015, votre famille est cordialement invitée à cette manifestation.

→ **Vendredi 4 novembre, 18h en mairie**
 Inscrivez-vous au 04 77 23 20 95
 ou sur www.riorges.fr

ALAIN CHAUDAGNE ET GILLES CONVERT, deux élus pour coordonner le Téléthon riorgéais

Nous comptons sur les Riorgéais pour se mobiliser autant que les années passées, les 2 et 3 décembre prochains. Pour organiser ce bel événement solidaire, nous pouvons nous appuyer sur le dynamisme des associations riorgéaises mais aussi sur la générosité des commerçants qui nous accueillent toujours chaleureusement et qui participent en donnant des lots pour le loto. Le Téléthon est une aventure humaine très riche, que nous prenons plaisir à porter encore cette année !



Le sarclage, une méthode alternative au produit phytosanitaire.

En 2014, le plan d'entretien raisonné du patrimoine végétal a permis de diminuer considérablement l'usage de produits phytosanitaires. Le plan de désherbage élaboré en 2015 a ensuite constitué une première vraie alternative. Les végétaux nécessitant pas ou peu d'entretien ont été systématiquement favorisés, les espaces ont été dans la mesure du possible désherbés mécaniquement... L'ensemble de ces actions a porté ses fruits :

- En 10 ans, la consommation des produits phytosanitaires a diminué de 75% et la surface traitée a été réduite de 87%.
- Le nombre de jours d'application des produits phytosanitaires a été réduit de 45% en 7 ans.

À partir de 2017, la loi n'autorisera le recours au désherbage chimique que sur les cimetières et les terrains sportifs. Le reste des espaces, trottoirs compris, devront être systématiquement désherbés avec des méthodes alternatives, une lourde charge pour les services municipaux. C'est pourquoi les surfaces étendues de stabilisé seront enherbées naturellement ou par semis avant d'envisager leur réaménagement, en fonction des capacités budgétaires.

ESPACES VERTS

2017 : OBJECTIF ZÉRO-PHYTO

AU 1^{ER} JANVIER 2017, L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SERA INTERDIT POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES. DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ DE RIORGES S'EST ENGAGÉE SUR LA VOIE DU ZÉRO-PHYTO, CETTE MESURE VA TOUTEFOIS ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES, NOTAMMENT AVEC UN ENHERBEMENT PLUS IMPORTANT.

DE L'HERBE... POUR NE PLUS DÉSHERBER !

La meilleure façon de ne plus chasser la mauvaise herbe... sera de semer de l'herbe ! Un plan d'enherbement a défini des sites expérimentaux (squares ou placettes, terrains de sport et trottoirs). Un semis de graines y sera effectué. L'engazonnement sera étalé sur plusieurs années. La maintenance sera facilitée, 4 ou 5 tontes par an devraient suffire. L'autre partie de la stratégie est d'accepter l'enherbement naturel ou spontané des espaces allié à un mode de gestion alternatif.

DES GORES RESTAURÉS..... ET MIEUX PRÉSERVÉS

Le choix de conserver des stabilisés de qualité pour des usages tels que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite passe par la reconfiguration des espaces. Ils seront rechargés sur une épaisseur de 4 à 5 cm afin de pouvoir gérer « les herbes folles » par un griffage mécanique en surface.

Jardiniers amateurs : devenez éco-citoyens !

BERNARD JAYOL, conseiller municipal en charge du cadre de vie

La loi du 6 février 2014 prévoit l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts et les voiries à partir 1^{er} janvier 2017. Les terrains sportifs, les cimetières et voiries considérées comme zones étroites ou difficiles d'accès ne seront pas soumises à cette réglementation. Le citoyen quant à lui sera prochainement concerné car la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Dans une commune comme Riorges, 70% des produits déversés le sont par des particuliers. Il est l'heure de modifier ses pratiques ! Les Riorgeois doivent eux aussi se diriger vers les méthodes alternatives, comme l'arrachage ou le sarclage, et faire preuve de citoyenneté, par exemple en enlevant les quelques herbes folles qui se trouvent devant leur porte, sur le trottoir...

L'EXEMPLE DE LA COULÉE VERTE COCTEAU-THIMONNIER

La 2^e tranche de la coulée verte finalisée cet automne est un bon exemple de réaménagement facilitant l'entretien du végétal. En effet, d'un large espace stabilisé nécessitant un lourd entretien, nous sommes passés à un lieu végétalisé à la fois plus favorable à la biodiversité, plus simple d'entretien... et aussi plus agréable !



Avant



Après



Quand tout s'éclaire...

L'éclairage public est un service important, dont la gestion revient à la municipalité. Il est un facteur de qualité de vie, au même titre que les espaces verts, la propreté...

À l'heure où la consommation d'énergie est un véritable enjeu environnemental, découvrez comment la Ville de Riorges gère son patrimoine lumineux et se dirige vers un éclairage plus raisonné, notamment grâce à l'élaboration de son schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL).

2 730

points lumineux
sont recensés à Riorges.

Ils éclairent **4 100** heures par an.

Soit une consommation de **1 900 000** kilowatt-heure.

UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT

PLEIN FEU SUR
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST UN LEVIER IMPORTANT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. LA MUNICIPALITÉ DE RIORGES A ÉTABLI, EN COLLABORATION AVEC LE SIEL (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA LOIRE), SON SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE (SDAL). CE PLAN FIXE LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE URBAIN, IL GUIDE LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LA CONCEPTION DE FUTURS PROJETS.



Afin d'optimiser l'éclairage et d'adapter le niveau d'éclairement selon les usages et les espaces, la municipalité de Riorges a travaillé avec le SIEL à l'élaboration de son SDAL : le schéma directeur d'aménagement lumière qui constitue désormais un véritable outil de pilotage.

Début 2015, un diagnostic a été mené, en s'appuyant sur un relevé photométrique qui a permis de mesurer le niveau d'éclairement de 176 voies riorgeoises. Par ailleurs, les différentes rues ont été hiérarchisées. Pour chaque catégorie, un taux d'éclairage correspondant à l'usage a été défini :

- Les voies de desserte (dessertes urbaines, de lotissement et impasses) : 7,5 lux.
- Les voies structurantes (routes urbaines principales, avenues ou rues) : 10 lux.
- Les voies pénétrantes (routes urbaines principales, boulevards ou avenues) : 15 lux.

En comparant les relevés photométriques et le niveau d'éclairement attendu selon la typologie de voie, il a été possible de révéler les zones sous-éclairées et les zones sur-éclairées.

Le résultat est assez disparate puisque 38% des voies mesurées sont sous-éclairées (dont 17% très sous-éclairées) et 43% sur-éclairées (dont 27% très sur-éclairées).

→ LE PLAN D'ACTION

Les résultats du diagnostic ont permis d'estimer à 1,8 millions d'euros les travaux nécessaires sur le réseau. Un plan d'action a été élaboré, la Ville de Riorges s'engage sur de premiers travaux avec une enveloppe de 320 000 € (80 000 € de subvention seront sollicités).

Le traitement des zones sous-éclairées permettra de respecter la norme et celui des zones sur-éclairées de réaliser des économies d'énergie. Par ailleurs, il reste encore un certain nombre de lampes à vapeur de mercure sur la commune. Elles devront être supprimées, n'étant plus disponibles à l'achat en 2017, elles consomment beaucoup d'énergie et n'éclairent pas à un niveau suffisant.

→ LES TRAVAUX À ENGAGER

Les premiers travaux impliqueront une quarantaine de rues, réparties sur toute la commune.

Parfois, seules quelques lampes seront changées, ce qui pourra être réalisé en peu de temps. Dans d'autres cas, de nombreux luminaires seront concernés sur une même voie, avec notamment des mâts à remplacer, auquel cas les travaux seront plus conséquents. Les riverains seront avertis en temps voulu.



**Questions
à ALAIN ASTIER,
Conseiller municipal
délégué à la voirie,
aux réseaux
et aux déplacements**

*« La lumière
améliore
le cadre de vie »*

Quels sont les enjeux de l'éclairage public ?

L'éclairage public est un service important. Il permet de continuer la vie après le coucher du soleil, il crée une ambiance, apporte la convivialité dans les espaces publics. La lumière ne sert pas qu'à apporter un sentiment de sécurité, elle met en valeur l'espace urbain et améliore le cadre de vie. À contrario, en dehors d'une agglomération, elle ne doit pas gêner la vie nocturne de la faune. C'est une question très sensible, les habitants y sont attachés et c'est compréhensible. Il y a aussi un enjeu environnemental d'envergure. Le travail mené depuis deux ans avec le SIEL vise à optimiser l'éclairage, limiter les nuisances et pollutions lumineuses et à adapter le niveau d'éclairage selon les usages et les espaces.

Comment la municipalité de Riorges réalise-t-elle des économies d'énergie ?

Nous avons commencé en remplaçant les lampes existantes par des LED, consommant 3 à 4 fois moins d'énergie. Cela a permis de diminuer la consommation ainsi que la puissance souscrite (et donc les abonnements). La facture d'électricité de Riorges a donc moins crû que le prix du kWh. Les travaux qui seront engagés dans les prochaines années permettront encore de réduire la consommation. Par ailleurs, les points lumineux sont équipés d'horloges astronomiques commandant automatiquement le déclenchement et l'extinction aux bonnes heures. Cela permet également d'abaisser la puissance d'éclairage durant une partie de la nuit. C'est ainsi qu'à Riorges, lorsque le type de lampe le permet, nous abaissons le niveau d'éclairage de 30% pendant 6 heures. Nous pensons encore pouvoir l'abaisser, sans nuire à la qualité du service rendu.

Comme d'autres communes, Riorges se dirige-t-elle vers l'extinction de son éclairage public ?

Absolument pas ! Ce sont souvent les petites communes qui procèdent à l'extinction totale de leur éclairage public à certaines heures de la nuit. La municipalité de Riorges souhaite éclairer au plus juste. L'élaboration du SDAL nous a permis de mieux définir les besoins en termes d'éclairage et de constater que 27% des voies étaient très sur-éclairées. Par ailleurs quelques rues, situées en zone rurale, verront leur éclairage abaissé voire supprimé, mais dans ce cas, pour des raisons de respect de l'environnement. Les riverains en seront bien sûr informés.

LE COÛT DE l'éclairage public

300 000 € de fonctionnement annuel

25 % POUR L'ABONNEMENT
45 % POUR LA CONSOMMATION
30 % POUR L'ENTRETIEN

80 000 € ont été investis

EN 2015

320 000 € seront investis

EN 2016-2017





CINQ CHOSES À SAVOIR SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

1

LE DÉCLENCHEMENT ET L'EXTINCTION NE SE FONT PAS AUX HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DU SOLEIL.

C'est une horloge astronomique qui commande les horaires de déclenchement et d'extinction. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'éclairage n'est pas calé sur les heures de lever et de coucher du soleil. En réalité, l'horloge astronomique calcule le milieu de la nuit afin d'éclairer suffisamment avant et après, par commande automatique. Cela permet d'ajuster le volume d'heures éclairées selon la période de l'année, et ainsi réaliser des économies d'énergie. A Riorges, les luminaires fonctionnent 4 100 heures par an.

2

LA VILLE DE RIORGES S'ÉQUIPE EN TECHNOLOGIE LED.

Pour chaque nouveau luminaire installé, c'est la technologie LED qui est choisie. Elle est peu coûteuse en énergie et nécessite un entretien moindre. Les lampes à vapeur de mercure sont en priorité remplacées. Obsolètes et énergivores, ces dernières sont vouées à disparaître et ne sont plus commercialisées depuis avril 2015.

3

LE PATRIMOINE EST CONTRÔLÉ CHAQUE MOIS.

La municipalité de Riorges a délégué au SIEL l'ensemble de l'entretien des luminaires. Toutefois, ce sont les services municipaux qui contrôlent leur bon fonctionnement. Ainsi, une fois par mois, deux agents font une tournée de surveillance de nuit afin de vérifier que chaque point lumineux fonctionne et pour pouvoir signaler tout problème.

4

JE PEUX SIGNALER AUX SERVICES MUNICIPAUX UN LUMINAIRE QUI NE FONCTIONNE PAS.

Comme évoqué ci-dessus, le patrimoine lumineux est contrôlé une fois par mois. Il se peut que les habitants constatent un dysfonctionnement entre deux tournées. Auquel cas il est possible de le signaler en mairie, à la direction du cadre de vie. Suivant le type de problème, le luminaire pourra être réparé en quelques jours.

5

LES ILLUMINATIONS DE NOËL SONT POSÉES DÉBUT OCTOBRE.

Vous ne le remarquez peut-être pas mais chaque année, l'installation des illuminations de Noël débute en octobre afin qu'elles soient opérationnelles début décembre. 10 000 € seront investis cette année pour le remplacement de décorations vétustes.



UN CAFÉ AU PONTET

Un nouveau café a ouvert au Pontet, avenue Charles de Gaulle. Il s'agit du bar Café 365, créé par Yanfeng Fan. Ce professeur de sport a choisi de lancer son entreprise à Riorges. Le lieu a été entièrement créé, en rez-de-chaussée de la résidence de la Route Bleue. *Nous avons tout refait, il n'y avait qu'un plateau. Nous disposons désormais de 150 m² pour accueillir les clients et les groupes.* Le café bénéficie aussi d'une terrasse, qui a vite trouvé ses habitués. Le café propose des jeux (loto...) et une petite restauration froide le midi. *C'est un endroit où il y a beaucoup de passage et de nouveaux bâtiments vont bientôt être créés dans le quartier, c'est très agréable.*

>> BAR CAFÉ 365

Ouvert tous les jours de 7h à 20h
192 avenue Charles de Gaulle - 04 77 71 58 71

PRENDRE DES COURS DE CHANT

Lorrain d'origine et tombé amoureux de la région roannaise, Morgan Gomez s'est installé en début d'année à Riorges pour y créer son école de chant. Formé par Richard Cross (notamment connu pour avoir été professeur dans *Star Academy*), il aide lors de cours particuliers ses élèves à trouver leur voix, en travaillant particulièrement sur la respiration, le registre du larynx, la cartographie vocale.... *Chanter faux n'est pas une fatalité, affirme-t-il. La première heure de cours est décisive. Elle me permet de détecter les problèmes et de mettre en place des exercices pédagogiques.* Chaque mois, Morgan Gomez retourne à Paris pour suivre des séminaires et parfaire sa pédagogie. *J'ai par ailleurs été formé dans le traitement du son, ce qui m'a permis de créer aussi mon studio.* Le coaching vocal est accessible à tous, à chaque âge, néanmoins, les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. Morgan Gomez propose à ses élèves de suivre un cours par semaine, afin qu'ils puissent aussi travailler chez eux, à l'aide des supports pédagogiques fournis.



>> MG STUDIO MUSIC PROD

449 rue Jean Moulin - 07 87 20 42 22
morgangomezmusic@gmail.com

OLYMPIQUE RIORGES GYMNASTIQUE

LA PASSION DE LA GYMNASTIQUE

FORT DE PLUS DE 200 LICENCIÉS,
L'OLYMPIQUE RIORGES
GYMNASTIQUE EST UN CLUB
DYNAMIQUE, QUI VOIT
RÉGULIÈREMENT SES SPORTIFS
MÉDAILLÉS. EN 2016, IL FÊTE
SES 40 ANS !



Les entraînements se déroulent au centre sportif Léo Lagrange.

La gymnastique est un sport exigeant qui nécessite condition physique et rigueur. Au-delà de la recherche de l'excellence, l'Olympique Riorges Gymnastique cultive la convivialité. Ils sont près de 200 pratiquants, essentiellement des enfants. À Riorges, on peut même débiter la gym dès 18 mois ! En effet, le club propose des cours de baby gym, durant lesquels les tout-petits, accompagnés de leurs parents, s'amuse autour de parcours de motricité. À partir de 4 ans, l'enfant poursuit la découverte, sans ses parents, puis à 5 ans, il intègre l'école de gym. *On lui enseigne alors les bases de la gymnastique et l'aspect technique*, explique Yvan Chaudagne, responsable technique du club, *c'est à ce moment-là qu'on détecte le potentiel de certains enfants*. Ceux qui ont le plus de facilités se verront proposer d'intégrer les compétitions et suivront plus d'entraînements. Les cours sont répartis selon l'âge et les niveaux.

UN BEL ANNIVERSAIRE

Pour encadrer tous ces enfants, deux salariés : un animateur et un jeune en apprentissage (Mathieu, lire par ailleurs). Une vingtaine d'entraîneurs et d'assistants bénévoles, principalement des jeunes, leur prêtent main forte. Un investissement des jeunes essentiel au bon fonctionnement du club et qui révèle l'esprit familial qui y règne. Cette bonne ambiance sera d'ailleurs portée à son comble le 5 novembre prochain... *Nous fêtons cette année les 40 ans du club. Une grande journée festive sera organisée au centre Léo Lagrange avec des jeux, des animations, elle se terminera par un repas en soirée*, poursuit Yvan Chaudagne, *tous les anciens gymnastes sont invités*. D'ailleurs, si vous avez fréquenté l'ORG, faites-vous connaître depuis le site Internet du club !

IL Y A 40 ANS...

L'ORG a été créé il y a 40 ans par Jacky Monpertuis et Martial Mivière. Il comptait une vingtaine de licenciés, qui s'entraînaient à la salle du Grand Marais.

→ Vous avez été gymnaste à l'ORG ? Contactez le club pour participer à la journée anniversaire du samedi 5 novembre !

>> Olympique Riorges Gymnastique
centre sportif Léo Lagrange
<http://club.quomodo.com/olympique-riorges-gymnastique/>

ZOOM SUR... LA GYM MASCULINE !

La gymnastique nécessite force, souplesse et agilité. Les hommes sont peu représentés au sein du club et de ce sport en général... C'est pourquoi l'ORG souhaite développer sa section masculine. C'est la mission de Mathieu Blanc, jeune éducateur en apprentissage.



Je fais de la gym depuis plus de 10 ans, j'ai commencé jeune et je n'ai jamais voulu faire autre chose. C'est une discipline exigeante et souvent, les garçons n'osent pas se lancer, pourtant, on ne peut pas savoir tant qu'on n'a pas essayé ! Afin de faire découvrir plus largement la gym, j'ai proposé en juin dernier aux écoles riorgeoises des séances de découverte pour les enfants de grandes sections et de CP. Quelques enfants se sont d'ailleurs inscrits cette année !

MARDI(S) DU GRAND MARAIS L'AVENTURE CONTINUE

APRÈS L'OUVERTURE DE LA SAISON 2016-2017
LE 11 OCTOBRE, LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS
POURSUIVENT L'AVENTURE AVEC DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS.

→ MARDI 18 OCTOBRE : JEANNE ADDED (pop-rock)

Partout où Jeanne Added passe, les éloges pleuvent...
Un concert à ne pas manquer ! Sa musique pop-rock
mêle les différentes influences, notamment celles du jazz.
Des mélodies percutantes, une voix envoi-
vrante et une présence scénique rare.

→ MARDI 25 OCTOBRE : LAS AVES (acid-pop) & HOLY TWO (électro-pop)

Une soirée sous les auspices de la pop avec Las Aves,
le groupe qui renouvelle le genre, et les lyonnais Holy Two.



→ MARDI 8 NOVEMBRE : THE GLOSSY SISTERS (jazz-swing-vocal) & THEO LAWRENCE AND THE HEARTS (blues-rock)

Ambiance rétro-glam aux Mardi(s) du Grand Marais !
Tandis que le trio vocal des Glossy Sisters joue à la marelle,
d'un genre à l'autre, Theo Lawrence porte l'âme
d'une musique américaine aux aïeux innombrables.

→ MARDI 22 NOVEMBRE : GIEDRÉ (chanson) & ODEZENNE (hip-hop-chanson)

Deux *ovni* de la chanson ! La blonde GiedRé
aborde les vrais sujets avec une délicatesse rigolarde
et un refus de tout compromis. Odezenne mêle beats rock
percutants, électro syncopée et phrasé hip-hop nonchalant.

20h30 - Salle du Grand Marais
Tarifs : 10€, 7€ et 3€
billetterie sur place le jour du concert
ou en ligne sur www.riorges.fr
Plus d'info : 04 77 23 80 25/27

en bref...

>> RÉTROSPECTIVE CLAUDE ÉTAIX : JUSQU'AU 23 OCTOBRE

La rétrospective hommage à Claude Étaix, dit « Papy »,
se poursuit jusqu'au 23 octobre. L'occasion de découvrir
la foudroyante diversité d'œuvres plastiques, d'huiles en mouvement
et de sculptures originales laissées par cet artiste
inclassable, longtemps intervenant dans les écoles
riorgeoises et afficheur des Mardi(s) du Grand Marais.
Jusqu'au dimanche 23 octobre, tous les jours de 14h
à 18h, Château de Beaulieu. Entrée libre - 04 77 23 80 27

>> MALYSS COMPAGNIE JOUE POUR LA BONNE CAUSE !

La compagnie de théâtre riorgoise présente son
nouveau spectacle « Double jeu » et invite le spectateur
à regarder par le trou de la serrure dans les loges...
Trois représentations seront données les 18, 19
et 20 novembre. À noter que les bénéfices de la séance
du dimanche seront reversés au Téléthon.
Chapeau les artistes !
Vendredi 18 novembre et samedi 19 novembre à 20h30,
dimanche 20 novembre à 15h, salle du Grand Marais.
10 € / 6 € - 06 83 02 38 74

>> MARCHÉ DE L'ART

Huiles, pastels, aquarelles, sculptures : toute la diversité
des talents des Artistes Riorgois sera représentée lors
de cette exposition-vente. Une animation musicale
viendra mettre les œuvres en musique !
Samedi 5 novembre, de 10h à 17h30, maison de quartier
du Pontet. Entrée libre - 04 77 72 24 45



LA PEINTURE S'EXPOSE À BEAULIEU

Les femmes artistes sont à l'honneur
du 12 au 20 novembre, au Château de Beaulieu
avec deux expositions. Au premier étage du château,
quatre peintres vous invitent dans leur univers :
Angélique Bernard, Françoise Guérin,
Catherine Maynard et Joëlle Perroud. Abstrait, figuratif,
paysages, voyages, séries... Les toiles présentées
révéleront la sensibilité de chacune. Au deuxième étage,
découvrez les toiles de Christine Gouttefarde, jouant
avec les nuances, la lumière et les effets de matière.

→ Du samedi 12 au dimanche 20 novembre,
tous les jours de 14h à 18h, Château de Beaulieu.
Entrée libre - 04 77 23 80 27

Du 12 août au 30 septembre

Félicitations aux parents de :

Noha MAGNIN (7 août)
Arwenn LONGIN (18 août)
Titouan LONGIN (18 août)
Maël COTE (20 août)
Meryem BASLIK (26 août)
Farrell RIVIERE (27 août)
Caitlyn CYRILLE (12 septembre)
Avril ESTINES (14 septembre)
Emma FOURNEL (21 septembre)
Pierre LASNE (22 septembre)

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés :

Clément MALEGUE et Alexandra GOMES PEREIRA (20 août)
Franck LUJAN et Coralie DIAZ le (3 septembre)

Condoléances aux proches de :

Philémon LAROCHE, 90 ans (12 août)
Marguerite JAUZY veuve BRUNET, 84 ans (24 août)
Jean-Baptiste LÂGE, 92 ans (26 août)
Bernard PUILLET, 68 ans (28 août)
Roger MOUSSÉ, 79 ans (1er septembre)
Bruno MÉRIGHI, 93 ans (4 septembre)
Jean Baptiste HAON, 83 ans (12 septembre)
Aliette PARIAU épouse SEMET, 73 ans (13 septembre)
Claudie MICHAUD épouse VERNAY, 57 ans (15 septembre)
Roger DÉMURGER, 79 ans (15 septembre)
Marc FORESTIER, 60 ans (18 septembre)

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu

Secrétariat du Maire : 04 77 23 62 65
 Secrétariat des élus : 04 77 23 60 95

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence
 gratuit depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais
 Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (n° Azur) :
 0 810 333 142
 GDF sécurité - dépannage (n° Azur) : 0 810 433 142
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

RETROUVEZ LE PROCHAIN NUMÉRO DE RIORGES
 MAGAZINE À PARTIR DU LUNDI 28 NOVEMBRE
 DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

MAGUY BRUNET NOUS A QUITTÉS



Passionnée de poésie, elle crée avec des amis, le Club des jeunes poètes Roannais. Poète, mais également peintre, elle fonde les Artistes Riorgeois en 1972 et en assure la présidence durant de nombreuses années.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Maguy Brunet, survenu le 24 août 2016. Elle avait 84 ans. Riorgeoise depuis 1951, Maguy Brunet faisait partie de ces femmes et hommes qui se sont investis pleinement, et bénévolement, dans la vie associative. À Riorges, elle a participé à la création du Club des mamans, qui deviendra le centre social.

Elle a exposé ses dons artistiques dans la région, mais aussi aux quatre coins de France et dans nos villes jumelles d'Elland et de Donzdorf. Maguy est nommée chevalier de l'ordre international des Arts en 1970, avant d'être promue officier, en 1973, pour l'ensemble de ses œuvres. Maguy Brunet était aussi connue des auditeurs roannais, pour avoir animé les ondes de Radio Roanne, dont elle est la fondatrice et la présidente de 1981 à 1997. Elle avait été élevée au rang de citoyenne d'honneur de la Ville de Riorges le 20 novembre 2002, par Roland Devis, maire de l'époque (photo ci-contre). Maguy Brunet a aussi assidument fréquenté le foyer Pierre Laroque, dont elle était devenue l'un des piliers. Elle mettait ses talents artistiques au service de son animation, en écrivant des poèmes, des chansons... Après un séjour de quelques mois à la maison de retraite de Briennon, Maguy Brunet était entrée à la résidence Quiétude en novembre 2015. L'équipe municipale souhaite adresser ses plus sincères pensées à sa famille et à ses proches.

OCTOBRE

MARDI 18	MARDI(S) DU GRAND MARAIS : JEANNE ADDED Pop-rock	20h30 – salle du Grand Marais 10 € / 7 € / 3 € - 04 77 23 80 25/27
SAMEDI 22	FÊTE D'HALLOWEEN par le Sou des écoles	De 14h à 18h - salle du Grand Marais 2 € par enfant - sousecolesriorges@yahoo.fr
JUSQU'AU DIMANCHE 23	RÉTROSPECTIVE CLAUDE ETAIX DIT « PAPY » Peinture, sculpture	De 14h à 18h, tous les jours Château de Beaulieu Entrée libre - 04 77 23 80 27
MARDI 25	MARDI(S) DU GRAND MARAIS : LAS AVES / HOLY TWO Acid-pop	20h30 – salle du Grand Marais 10 € / 7 € / 3 € - 04 77 23 80 25/27
MERCREDI 26	MARCHÉ D'HALLOWEEN Animations pour enfants	De 9h à 12h - place de la République Gratuit - 04 77 23 32 59
SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30	SALON DES AIGUILLES ET DES FILS Par Méli-Mélo Patchwork	Sam de 10h à 19h et dim de 10h à 18h Salle du Grand Marais Entrée libre - 06 71 95 08 95

NOVEMBRE

SAMEDI 5	MARCHÉ DE L'ART Par les Artistes Riorgois	De 10h à 17h30 - Maison de Quartier du Pontet Entrée libre - 04 77 72 24 45
DIMANCHE 6	30^E ÉDITION DES 10 KM DE RIORGES Par l'ORMA	À partir de 9h30 (courses jeunes à 11h) Riorges Centre - 04 77 71 18 78
	LOTO Par le Comité de Jumelage	14h30 - Salle du Grand Marais 04 77 71 06 98
MARDI 8	MARDI(S) DU GRAND MARAIS : THE GLOSSY SISTERS & THEO LAWRENCE AND THE HEARTS Jazz/Swing et Blues/Rock	20h30 - salle du Grand Marais 10 € / 7 € / 3 € - 04 77 23 80 25/27
DU SAMEDI 12 AU DIMANCHE 20	EXPOSITIONS : BERNARD / GUERIN / MAYNARD / PEYROUD ET CHRISTINE GOUTTEFARDE Peinture	De 14h à 18h, tous les jours Château de Beaulieu Entrée libre - 04 77 23 80 27
VENDREDI 18	NUIT DES SCRIBOUILLARDS Lecture, écriture, poésie	De 19h à 2h du matin – Centre social Entrée libre – 04 77 65 87 95
	RÉUNION D'INFORMATION DIABÈTE Les sucres dans l'alimentation par le réseau DEDICAS	De 16h30 à 18h30 Maison de quartier des Canaux Inscription gratuite et obligatoire : 04 77 57 13 39
DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20	« DOUBLE-JEU », PIÈCE DE THÉÂTRE Par Malyss Compagnie	Vend et sam à 20h30 - dim à 15h Salle du Grand Marais 10 € / 6 € - 06 83 02 38 74
MARDI 22	MARDI(S) DU GRAND MARAIS : GIEDRÉ / ODEZENNE Chanson et Hip-hop/Chanson	20h30 – salle du Grand Marais 10 € / 7 € / 3 € - 04 77 23 80 25/27

Retrouvez tout l'agenda sur www.riorges.frSuivez-nous sur www.facebook.com/riorges



BIENVENUE CHEZ VOUS !

Accueil des nouveaux Riorgeois
Vendredi 4 novembre 2016 - 18h - Hôtel de Ville

VOUS ÊTES INSTALLÉS À RIORGES DEPUIS NOVEMBRE 2015 ? INSCRIVEZ-VOUS !
04 77 23 62 95 ou sur www.riorges.fr